

## Conseil Communautaire du Mardi 16 octobre 2018

### Procès-verbal de la séance

Le Mardi 16 octobre 2018 à 18 heures à Latresne, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Lionel FAYE.

La séance est ouverte à 18 heures 05.

Nombre de conseillers en exercice : 30

Date de la convocation : 10-10-2018

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de conseillers présents et représentés : 26

Quorum : 16

Fin de la séance : 19 heures 15

Nom -Prénom	Présent	Excusé Pouvoir à	Absent	Nom Prénom	Présent	Excusé Pouvoir à	Absent
M. MERLAUT Jean	X			M. FLEHO Ronan	X		
M. CUARTERO Bernard	X			Mme LAPOUGE Christelle	X		
Mme BARRIERE Monique		X	X	M. MAUREL Christophe		X Pouvoir à M. Flého	X
M. GUILLEMOT Jean- Philippe	X			Mme PAULY Florence			X
Mme DUPUCH BOUYSSOU Laurence	X			Mme AGULLANA Marie-Claude	X		
Mme MICHEAU- HERAUD Marie-Line	X			M. BUISSERET Pierre	X		
M. MONGET Alain	X			M. FAYE Lionel	X		
Mme VEYSSY Catherine	X			Mme KERNEVEZ Marie-Christine	X		
Mme VIDAL Marie- France	X			M. PEREZ Patrick			X
M. ROUX Eric	X			M. BONETA Christian	X		
M. BORAS Jean-François	X			M. LAYRIS Georges	X		
Mme JOBARD Dominique		X	X	Mme MANGEMATIN Renelle	X		
Mme SCHILL Arielle	X			M. PETIT Jean-Paul		X Pouvoir à M. Boneta	
M. BOYANCE Jean-Pierre	X			M. BROUSTAUT Jean- François	X		
M. DELCROS Francis	X			M. RAPIN Christian	X		

Le quorum est atteint. Il y a 2 pouvoirs.

Monsieur le Président demande un ou une secrétaire de séance. Madame Christelle Lapouge est désignée secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

N° d'ordre	OBJET	Vote ou information
	1. Validation du compte-rendu de la séance du 25 septembre 2018	Reporté
2018-75	2. Appel à projet Garonne 2019/2020 (programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 Midi-Pyrénées Garonne) : présentation du dossier de candidature	Adopté à l'unanimité
2018-76	3. Pacte des Hauts-de-Garonne : charte locale pour un accès à une alimentation de qualité	Adopté à l'unanimité
2018-77	4. Validation du projet de fonctionnement du multi-accueil situé au Tourne pour lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre	Adopté à l'unanimité
2018-78	5. Autorisation du vote par correspondance pour les élections professionnelles	Adopté à l'unanimité
2018-79	6. Désignation d'un délégué au SIETRA en remplacement de M. Stéphane TEXIER	Adopté à l'unanimité
2018-80	7. Désignation de M. Sébastien MURARD comme délégué de la commune de Saint Caprais-de-Bordeaux à la commission sport en remplacement de Mme Corinne LEVRAUD	Adopté à l'unanimité
2018-81	8. Décision Modificative n°2 au BP 2018 : reventilation des crédits d'investissement <ul style="list-style-type: none"> <li>° Façade fluviale Langoiran</li> <li>° Multiple rural Lignan-de-Bordeaux</li> <li>° Reventilation crédits non affectés</li> </ul>	Adopté à l'unanimité
2018-82	9. Attribution des marchés de travaux pour la requalification des quais - façade fluviale à Langoiran	Adopté à l'unanimité (Mme Schill ne prend pas part au vote)
2018-83	10. Attribution des marchés de travaux d'aménagement d'une salle de raquettes et d'un club-house à Saint Caprais-de-Bordeaux	Adopté à l'unanimité
2018-84	11. Autorisation de lancement du marché de travaux pour le réaménagement du multiple rural à Lignan-de-Bordeaux	Adopté à l'unanimité
	12. Débat d'Orientations budgétaires 2019	
	13. Questions diverses	

**1- Validation du compte-rendu du 25 septembre 2018**

Le procès-verbal de la séance du 25 septembre a été reçu tardivement par les membres du conseil communautaire. Sa validation est reportée au prochain conseil.

**2- Appel à projet Garonne 2019/2020 (programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 Midi-Pyrénées Garonne) : présentation du dossier de candidature,**

Monsieur Boras explique que suite à une manifestation organisée par le SMEAG en février 2018, il a été porté à la connaissance de la CDC un appel à manifestation d'intérêt sur le sujet de la Garonne.

Une candidature a été déposée en avril 2018 afin de répondre à cet appel à manifestation (AMI) dont l'objet était « remettre la Garonne au cœur des préoccupations d'aménagement et de développement local, et préserver et restaurer les milieux aquatiques ».

Axé sur la Garonne, cet appel à manifestation d'intérêt semblait correspondre aux projets en lien avec l'itinérance en bord de Garonne :

- séquence de la réappropriation de la façade fluviale entamée par la CdC du Vallon de l'Artolie (Séquence 1 (réalisée),
- requalification des quais bâtis (en cours) à Langoiran,
- projet d'itinérances douces de Latresne à Langoiran (déjà initié),
- programme d'animation et de sensibilisation auprès des habitants du territoire aux enjeux de réappropriation de cette dernière.

La DREAL, dans ses attendus, précisait que le projet devait être le fruit d'un travail partenarial associant sur le sujet les acteurs du territoire, et la désignation d'un chef de fil identifié garant de la réalisation du programme, en l'occurrence, la Communauté de Communes.

Dans ce cadre, la CdC a préparé, en mode projet, le contenu de la candidature : consultation des partenaires : l'association Les chantiers Tramasset, Ausonius, Patrimoine en scène... L'ensemble des communes a été sollicité afin de proposer des projets par courrier en mars 2018.

Un Comité de Pilotage a eu lieu le 3 avril afin de collecter les contributions des communes.

Sur cette base, la CdC a manifesté son intérêt à la démarche en déposant un dossier auprès de la DREAL en Avril dont le contenu s'articulait autour de :

*1-Animation et valorisation de l'espace fluvial dans une démarche patrimoniale, artistique et de sensibilisation environnementale.*

*2-Travaux paysagers en vue de la constitution d'une coulée verte sur les rives de Garonne accessible en mobilité douce.*

A la fin du mois de juillet, la DREAL a communiqué à la CDC un avis de principe favorable sous réserve de modifications et a suggéré à la CDC de répondre à l'Appel à projet faisant suite à l'AMI.

Contenu de la candidature à l'appel à projet (sorti en août 2018 et à déposer pour le 8 novembre 2018) :

- *En aménagements :*

Les études afférentes au cheminement en bord de Garonne (CDC),

Les outils d'interprétations (CDC),

La création d'un réseau de carrelets d'observation sur les concessions en voie d'abandon (en partenariat avec les chantiers Tramasset)

- *En animations :*

Conférences,

Exposition au fond de la piscine de Latresne,

Observatoire photographique,

Programmation culturelle en partenariat avec les chantiers Tramasset,

Relations avec les partenaires :

Afin de pouvoir les formaliser, il est proposé d'établir une convention opérationnelle à signer avec les différents partenaires, et plus particulièrement l'association Les Chantiers Tramasset, pour la réalisation de leurs actions.

L'appel à projet permettrait d'obtenir au maximum 50% de participation financière de la DREAL Occitanie (fonds européens) pour l'ensemble des actions, plafonnée à 300 000€ maximum.

**BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET (2019-2020) PAR NATURE DES DEPENSES**

<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>MONTANT</b>
<b>ACTIONS CDC</b>			
Etudes d'aménagement cheminements	166 666,67	DREAL	93 750,00
Aménagements connexes aux cheminements (outils d'interpretations)	20 833,33	Auto financement (hors financement complémentaires des communes)	93 750,00
<b><i>SOUS TOTAL INVESTISSEMENTS ACTIONS CDC</i></b>	<b><i>187 500,00</i></b>	<b><i>SOUS TOTAL INVESTISSEMENTS ACTIONS CDC</i></b>	<b><i>187 500,00</i></b>
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>ACTIONS CDC</b>			
Communication, promotions	12 500,00	DREAL	35 125,00
Animations sensibilisation médiations	11 083,00		
Observatoire photographique	16 666,67	Auto financement	35 125,00
Ingénierie	30 000,00		
<b><i>SOUS TOTAL ACTIONS FONCTIONNEMENTS CDC</i></b>	<b><i>70 249,67</i></b>	<b><i>SOUS TOTAL ACTIONS FONCTIONNEMENTS CDC</i></b>	<b><i>70 250,00</i></b>
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>ACTIONS PARTENAIRES</b>			
Reseaux des carrelets	15 000,00	DREAL	53 333,33
Chantiers participatifs de restauration des berges	16 666,67	Autofinancement partenaires	53 333,33
Programmation culturelle fleuve nomade	75 000,00		
<b><i>SOUS TOTAL ACTIONS CHANTIERS</i></b>	<b><i>106 666,67</i></b>	<b><i>SOUS TOTAL ACTIONS CHANTIERS</i></b>	<b><i>106 666,67</i></b>
<b>TOTAL PROJET GLOBAL</b>	<b>364 416,34</b>	<b>TOTAL PROJET GLOBAL</b>	<b>364 416,67</b>

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser le Président à déposer la candidature à l'appel à projets Garonne lancé par l'Etat via la DREAL Occitanie et la DREAL du bassin Adour-Garonne

### 3- Adoption Charte pour une alimentation de qualité portée par le Conseil Départemental

Les travaux du *Livre blanc des territoires girondins* et les contributions qui ont été remises dans le cadre du pacte territorial des Hauts-de-Garonne ont confirmé l'importance d'assurer l'accès de chacun aux droits fondamentaux, parmi lesquels une alimentation de qualité. Il s'agit ainsi de répondre au défi alimentaire en s'appuyant sur les nombreuses initiatives locales (épiceries solidaires, jardins partagés, ateliers cuisine...) et de structurer l'action locale et territoriale pour permettre un accès pour tous à une alimentation saine, équilibrée, produite localement et accessible financièrement.

A ce titre, un groupe de travail intitulé « alimentation de qualité et aide alimentaire » a été mis en place avec les acteurs à l'initiative du Département en juin 2017 pour rédiger une charte locale pour un accès à une alimentation de qualité à l'échelle des communautés de communes des Coteaux bordelais, des Portes de l'Entre-deux-Mers et du Créonnais.

La charte s'appuie sur des constats et différentes expériences menées sur le territoire de ces communautés de communes et à l'échelle départementale en vue de faire évoluer l'offre d'aide alimentaire et d'accompagnement social en vue de toucher un plus large public.

L'objectif final de la charte est de permettre l'élaboration d'un plan d'action concret de déploiement d'une alimentation de qualité accessible à tous : information et orientation des publics, développement des services d'accompagnement, développement de l'approvisionnement local et de la qualité des produits de l'aide alimentaire. Dans cette optique, la charte définit les relations entre les partenaires sur la base de valeurs partagées, en respectant les rôles de chacun et en se basant sur le principe de subsidiarité. Elle énonce des objectifs communs et les engagements des partenaires.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide

- d'autoriser le Président à signer la charte locale pour un accès à une alimentation de qualité en tant que partenaire de sa mise en œuvre

### 4- Présentation du projet d'investissement et de fonctionnement du multi-accueil de Le Tourne : validation du projet pour lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre

Tout d'abord à cause de l'incendie du pôle enfance de Le Tourne (plus d'espace « office », de buanderie et de salle du personnel) et également car la structure de Langoiran est une structure vieillissante qui nécessiterait de lourds investissements (rajout d'une salle pour le personnel, travaux d'agrandissement, amélioration des locaux existants...).

Ainsi, le sinistre connu sur le pôle enfance de Le Tourne peut s'accompagner d'une restructuration de l'offre et permettre d'améliorer les conditions d'accueil sur ces communes.

Madame Veyssy rappelle que la commission a travaillé sur ce projet. Aujourd'hui toutes les offres en accueil collectif sont pourvues. C'est le mode de garde privilégié auprès des familles.

La commission enfance et jeunesse et le bureau communautaire proposent de prévoir les travaux d'investissement nécessaires afin de permettre la création d'un multi-accueil de 38 places (30/32 en crèche collective dont 10 places nourrissons et 6/8 en crèche familiale).

L'objectif est de préserver l'offre d'accueil petite enfance et l'améliorer avec les nourrissons. En effet, il existe une demande importante pour les tout-petits.

Intérêts :

- ⇒ Financement plus important de la CAF sur le projet d'investissement (activation du plan crèche),
- ⇒ Diversification de l'offre d'accueil pour permettre de mieux prendre en charge la demande des familles du territoire,

Projet innovant et dynamique sur le territoire

Intérêts :

- ⇒ Financement plus important de la CAF sur le projet d'investissement (activation du plan crèche),

Le projet d'investissement consistera à :

- Démolir et évacuer la partie sinistrée,
- Rénover l'existant en implantant un espace dédié aux nourrissons, une salle mutualisée pour le Relais Enfance, la crèche familiale et le Lieu d'Accueil Parents Enfants si ce dernier est maintenu à la fin de l'année scolaire 2018/2019,
- Agrandir le multi-accueil (office, buanderie, salle du personnel).

En matière d'offre de service, cette restructuration permettrait de mettre en place une « crèche familiale » :

- Développer les places bébé (– de 1 an),
- Horaires atypiques: (avant 7h et après 20 h) Besoins peu couverts par l'offre individuelle et cout de la garde à domicile trop élevé. Compléter l'offre existante.

Il s'agit de permettre aux parents d'exercer pleinement leur rôle et de continuer à tenir leur place dans la société quel que soit l'âge de leur enfant (activité professionnelle, vie associative, activité de loisirs...).

La crèche familiale, également appelée « service d'accueil familial » emploie des assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile de un à quatre enfants généralement âgés de moins de quatre ans. Le gestionnaire peut être une collectivité territoriale (commune, communauté de communes, conseil général), un centre communal ou intercommunal d'action sociale, une association, une mutuelle, une entreprise, etc.

La crèche familiale est placée sous la direction d'une puéricultrice pour une structure de plus de 40 enfants d'un ou d'une éducatrice de jeunes enfants moins de 40).

Les assistantes maternelles font l'objet d'un encadrement et d'un accompagnement professionnel assuré par le personnel de la crèche.

L'assistante maternelle est rémunérée par le gestionnaire de la crèche.

Plus-value de ce type d'accueil :

- Complémentaire des autres accueils collectifs,
- C'est un mode d'accueil qui associe un mode de garde original alliant accueil individuel et collectif.

Monsieur Boras rappelle que lors d'une réunion de bureau il a été question du recrutement d'un programmiste pour toutes les structures enfance.

Il est répondu que cela est prévu lors d'un autre conseil.

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**, décide

- De lancer une consultation pour désigner un maître d'œuvre pour le projet d'agrandissement du multi-accueil du Tourne

## 5- Autorisation du vote par correspondance pour les élections professionnelles

Dans le cadre de l'organisation des scrutins professionnels le 06 décembre 2018 pour l'élection des délégués du personnel pour siéger au sein du Comité Technique et du CHSCT, il est proposé d'autoriser le vote par correspondance.

Il y aura 109 agents électeurs de la Communauté de Communes et 28 agents électeurs des communes. Ces derniers sont des agents mis à disposition par les communes dans le cadre d'exercice de compétences intercommunales (principalement compétence petite enfance-enfance jeunesse).

Ce sont donc 137 agents qui sont concernés par les élections du 06 décembre prochain.

Afin de faciliter la participation au scrutin, il est proposé d'autoriser le vote par correspondance.

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**, décide :

- l'ensemble des agents de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers vote par correspondance pour les élections des représentants du personnel au comité technique.
- les enveloppes de vote par correspondance devront parvenir au bureau central de vote par voie postale au plus tard le 6 décembre 2018, le cachet de la poste faisant foi.
- les électeurs votent à bulletin secret pour une liste sans radiation ni adjonction de noms et sans modification sous peine de nullité de bulletin.

## 6- Désignation d'un délégué au SIETRA en remplacement de M. Stéphane TEXIER,

Monsieur Texier, président du SIETRA a démissionné de ses fonctions de délégué et de Président. Monsieur Laville a été élu président du Syndicat. Il est nécessaire de procéder au remplacement de M. Texier. Il est proposé de nommer M. Pierre Buisseret en tant que délégué.

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**, décide :

- de désigner M. Pierre BUISSETERET comme délégué au SIETRA des bassins versants de la Pimpine et du Pian.

## 7- Désignation de M. Sébastien MURARD comme délégué de la commune de Saint Caprais-de-Bordeaux à la commission sport en remplacement de Mme Corinne LEVRAUD,

Suite au départ de Mme Corinne LEVRAUD, conseillère municipale de Saint Caprais-de-Bordeaux il est nécessaire de mettre à jour la composition de la commission sport. Le conseil municipal propose de la

remplacer par M. Sébastien MURARD, déjà membre par ailleurs de la commission Petite Enfance, Enfance, Jeunesse.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide  
- de désigner Monsieur Sébastien MURARD délégué à la commission sport et vie associative en remplacement de Mme Corinne LEVRAUD.

## 8- Décision Modificative n°2 au BP 2018 : reventilation des crédits d'investissement

### ° Façade fluviale Langoiran

L'estimation utilisée à l'origine avait été réalisée sur la base d'un devis estimatif 2014/2015 qui portait essentiellement sur des travaux de gros œuvre. Elle était alors de 1 203 600€ TTC.

Pour établir le montant des crédits à inscrire dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de la CdC, une estimation des frais de maîtrise d'œuvre, contrôle technique, SPS a été portée à 9,5% de cette enveloppe.

Une enveloppe de 5% a été prévue pour des aléas et des dépenses diverses. Ainsi, le montant total des crédits prévisionnels pour cette opération a été fixé à 1 380 000€.

Le traitement paysager de la requalification des quais est apparu au moment du tour de table des potentiels financeurs.

Le maître d'œuvre désigné a travaillé en tenant compte de ces éléments de cadrage.

Son estimation a été fixée à 1 329 418€ HT, soit 1 595 301,60€ TTC.

En conclusion, il est proposé d'augmenter les crédits ouverts pour cette opération :

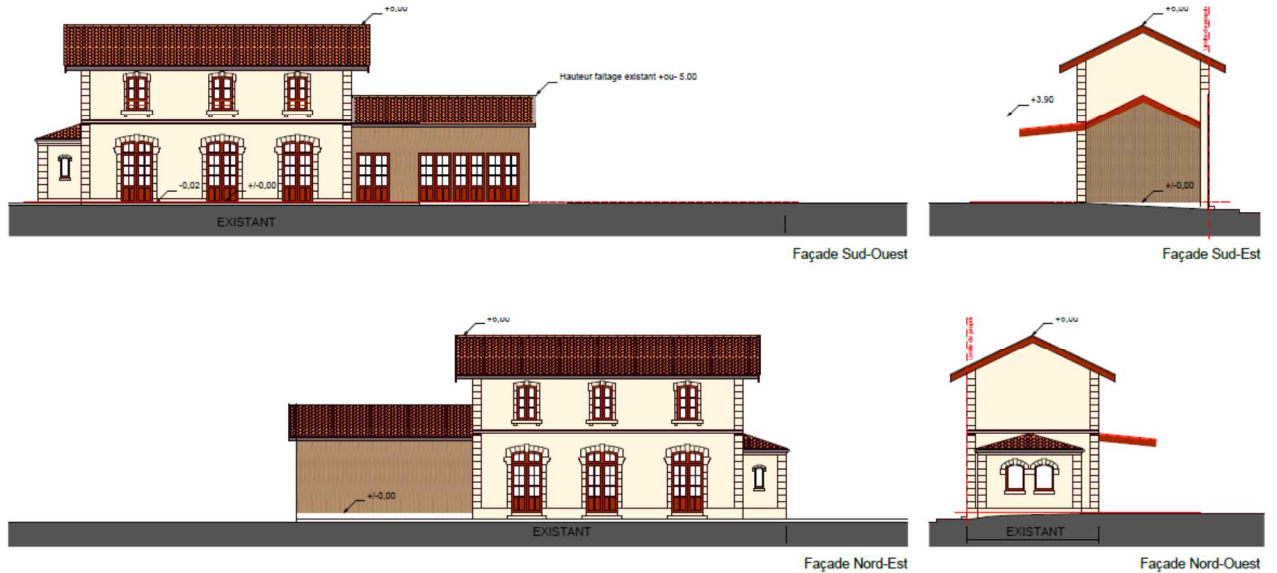
- Augmentation des crédits ouverts en dépenses à hauteur de +143 724,96€
- Augmentation des crédits ouverts en recettes à hauteur de +143 724,96€, correspondant à une partie de la part versée par la commune de Langoiran et d'une augmentation des recettes attendues de la part du Département.

### ° Multiple rural Lignan-de-Bordeaux

La Communauté de Communes a décidé de reprendre le projet de réhabilitation de l'ancienne gare à Lignan-de-Bordeaux qui constitue depuis de nombreuses années un multiple rural et un service de restauration au droit de la piste cyclable Roger Lapébie. Il s'agit de mettre l'établissement aux normes et d'augmenter la surface commerciale.

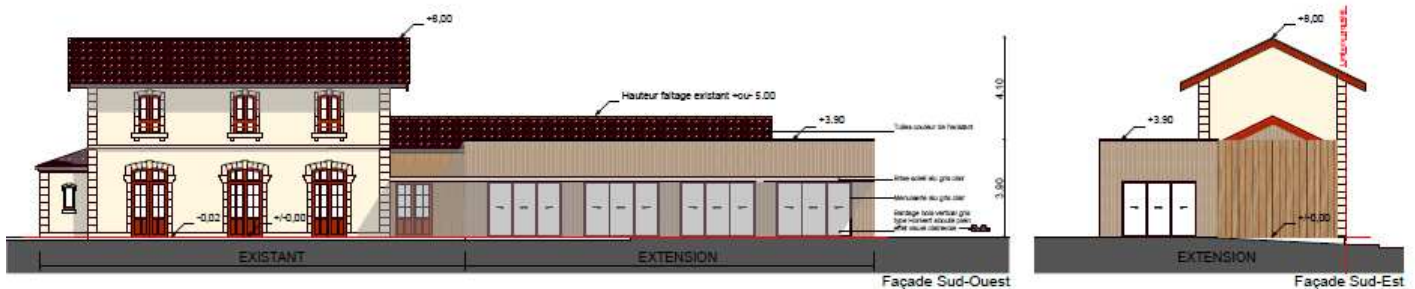


## Etat des lieux :



## Le projet :

La première évaluation des travaux du maître d'œuvre réalisé Agence DUFON (nommé par la mairie de Lignan).



## FIN 2014 :

L'estimatif initial de l'opération était de 386 400€ TTC (incluant les frais de maîtrise d'œuvre et les travaux)

## JUILLET 2018 :

Le maître d'œuvre a mis à jour son chiffrage. L'enveloppe de l'opération est évaluée à 478 954 € TTC :

- 408 000€ TTC pour l'enveloppe des travaux,
- 55 954 € TTC pour les frais de maîtrise d'œuvre,
- 15 000€ pour dépenses diverses : Bureau de contrôle, SPS, étude de sol.

→ Soit une augmentation du budget de 92 554 €

Il est à noter, qu'après travaux, les loyers seront réévalués, passant de 1 106 € à 1 500€.  
Il est donc nécessaire de reventiler les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération.

La proposition de décision modificative consisterait à reventiler des crédits prévus pour l'achat de réserves foncières qui ne seront pas utilisés à cette fin sur l'opération Gare de Lignan pour un montant de 92 554€.

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**, décide :  
 - de prendre une décision modificative n°2 au budget primitif comme indiqué sur le document ci-dessous.

<b>33234</b> Code INSEE	<b>C.D.C. PORTES ENTRE DEUX MERS</b> COMMUNAUTE DE COMMUNES	<b>DM n°2 2018</b>		
<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire</b>				
Reventilation de crédits				
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-13141-29 : FACADE FLUVIALE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	143 724,96 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>143 724,96 €</b>
D-2313-20 : valorisation ZA	92 554,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-28 : GARE MULTIPLE RURAL LIGNAN	0,00 €	92 554,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-29 : FACADE FLUVIALE	0,00 €	143 724,96 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>92 554,00 €</b>	<b>236 278,96 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>92 554,00 €</b>	<b>236 278,96 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>143 724,96 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>143 724,96 €</b>		<b>143 724,96 €</b>

(1) y compris les restes à réaliser

Page 1 sur 1

## 9- Attribution des marchés de travaux pour la requalification des quais - façade fluviale à Langoiran,

Lors du conseil communautaire du 10 juillet, le Président a été autorisé à lancer une consultation pour désigner les entreprises chargées des travaux.

Une consultation a été passée en procédure adaptée via le site Marchés publics Aquitaine et une publicité a été réalisée sur le site du BOAMP.

La consultation s'est déroulée du 09 Août 2018 au 14 Septembre 2018.

2 offres ont été reçues pour le lot VRD,

3 offres ont été reçues pour le lot Paysage -Espaces verts.

Deux réunions d'analyse des offres ont été tenues en présence de M. Faye, M. Boras et du maître d'œuvre M. Trouillot, chargé de l'analyse : le 28 Septembre et le 05 Octobre. Une négociation a été effectuée avec l'ensemble des entreprises ayant déposé une offre pour chacun des lots.

Les offres à retenir sont inférieures à l'estimation du maître d'œuvre. Au vu du rapport qu'il a établi, et après négociation, il s'agira de désigner les entreprises chargées de la réalisation des travaux.

	Estimation Moe HT	Montants des crédits ouverts pour l'opération TTC	Montant des offres mieux-disantes HT	Montant des offres mieux-disantes TTC	Ecart avec estimation MOe	Ecart avec crédits ouverts
Montant honoraires MOe	47 900€	57 480€		57 480€		+143 724,96
Etude hydraulique	/	/		8 000€		
Divers				5 000€		
LOT 01 VRD: COLAS	1 074 375€	1 322 500€	993 770,50€	1 192 594,60€	- 80 604,50€	
LOT 02 ESPACES VERTS PAYSAGE: LAFITTE	255 043€		217 191,97€	260 630,36€	-37 851,03€	
	1 329 418€	1 379 980€		1 523 704,96	-71 596,64€	

Plan de financement mis à jour :

DEPENSES PREVISIONNELLES		
	MONTANT HT	MONTANT TTC
HONORAIRES (Moe, CT, SPS)	51 321,43	57 480,00
TRAVAUX	1 297 522,27	1 453 224,94
REVISION, DIVERS, ALEAS	11 607,14	13 000,00
<b>TOTAL DE L'OPERATION</b>	<b>1 360 450,84 €</b>	<b>1 523 704,94 €</b>

RECETTES PREVISIONNELLES	
Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux	175 000,00 €
Conseil Départemental de la Gironde	175 000,00 €
Conseil Régional ALPC	69 500,00 €
LEADER	120 000,00 €
FSIL	350 000,00 €
<b>Total</b>	<b>889 500,00 €</b>
FCTVA	249 948,56 €
<i>sous total : reste à charge</i>	
Autofinancement communautaire	192 128,19 €
Autofinancement commune	192 128,19 €

Le conseil communautaire, **à l'unanimité** (Mme Schill ne prend pas part à ce vote), décide :

- d'autoriser le Président à signer les marchés avec l'entreprise COLAS pour le lot 01 VRD pour un montant de 1 192 594,60€ TTC et avec l'entreprise LAFITTE pour le lot 02 ESPACES VERTS PAYSAGE pour un montant de 260 360,36€ TTC pour mener à bien la requalification des quais à Langoiran,
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ces marchés.

## 10- Attribution des marchés de travaux d'aménagement d'une salle de raquettes et d'un club-house à Saint Caprais-de-Bordeaux

Lors du conseil communautaire du 10 juillet, le Président a été autorisé à lancer une consultation pour désigner les entreprises chargées des travaux.

Une consultation a été passée en procédure adaptée via le site Marchés publics Aquitaine et une publicité a été réalisée sur le site du BOAMP.

La consultation s'est déroulée du 13 Juillet 2018 au 17 Août 2018.

1 seule offre a été reçue dans le cadre de la consultation.

Une réunion de présentation du rapport d'analyse des offres dressé par le maître d'œuvre a été organisée le 05 Septembre. Suite à cette réunion, un entretien de négociation a été organisé à la mairie de Saint Caprais-de-Bordeaux le 24 Septembre 2018 en présence du Vice-Président en charge du dossier, du Maire de la commune et de l'adjoint à l'urbanisme. Lors de cet entretien il a été demandé à l'entreprise de faire une proposition de prix optimisée à remettre pour le 09 Octobre.

La dernière proposition optimisée est inférieure à l'estimation du maître d'œuvre.

L'entreprise à retenir est SMC2 pour un montant total de 959 159,40€ TTC, salle + club house (686 810€ salle + 226 957€ le club-house)

Monsieur Boneta précise que la solution proposée concerne des modulaires avec structure acier. Une visite sur la commune du Teich a permis de constater que c'était une bonne solution.

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**, décide

- d'autoriser le Président à signer le marché avec l'entreprise SMC2 pour un montant de 959 159,40€ TTC pour mener à bien la construction de la salle de raquettes et du club-house à Saint Caprais-de-Bordeaux,
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce marché.

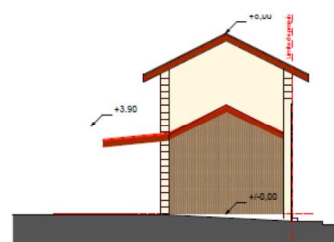
## 11- Autorisation de lancement du marché de travaux pour le réaménagement du Multiple rural à Lignan-de-Bordeaux,

Afin de pouvoir lancer les travaux de réaménagement de la gare de Lignan-de-Bordeaux en multiple rural, il est nécessaire d'autoriser le Président à lancer la consultation en procédure adaptée.

La Communauté de Communes a décidé de reprendre le projet de réhabilitation de l'ancienne gare à Lignan-de-Bordeaux qui constitue depuis de nombreuses années un multiple rural et un service de restauration au droit de la piste cyclable Roger Lapébie. Il faut mettre l'établissement aux normes et augmenter la surface commerciale.



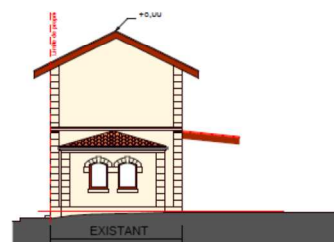
Façade Sud-Ouest



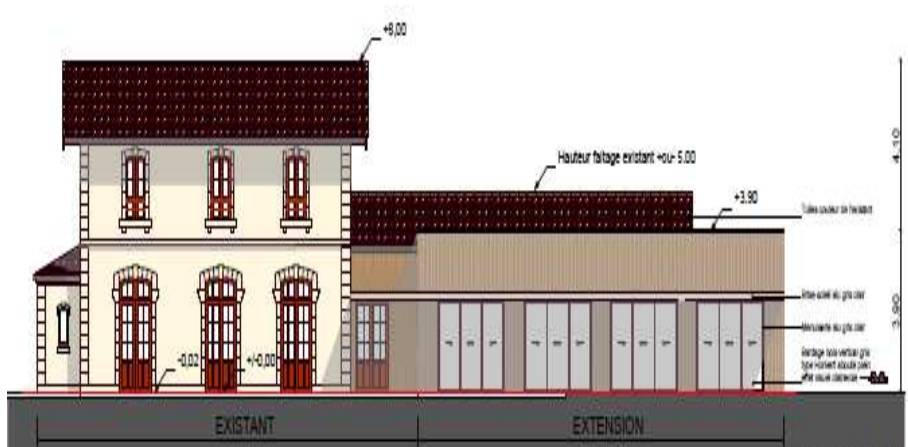
Façade Sud-Est



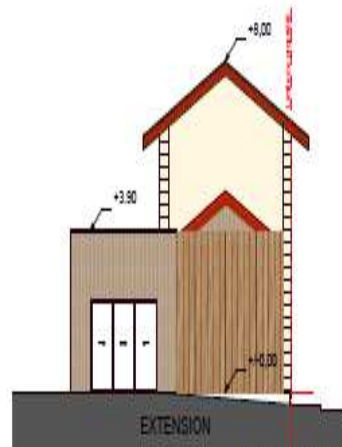
Façade Nord-Est



Façade Nord-Ouest



Façade Sud-Ouest



Façade Sud-Est

La première évaluation des travaux du maître d'œuvre réalisé Agence DUFON (nommé par la mairie de Lignan).

#### FIN 2014 :

L'estimatif initial de l'opération était de 386 400€ TTC (incluant les frais de maîtrise d'œuvre et les travaux)

#### JUILLET 2018 :

Le maître d'œuvre a mis à jour son chiffrage. L'enveloppe de l'opération est évaluée à 478 954€ TTC :

- 408 000€ TTC pour l'enveloppe des travaux,
- 55 954 € TTC pour les frais de maîtrise d'œuvre,
- 15 000€ pour dépenses diverses: Bureau de contrôle, SPS, étude de sol.

Il est à noter, qu'après travaux, les loyers seront réévalués, passant de 1 106 € à 1 500€.

Ce dossier a fait l'objet de subvention du Conseil départemental non-prévue d'un montant de 98 000 €. Le programme LEADER participe à hauteur de 60 000 €

Dépense en euros	Montant en euros TTC	Recette	Montant
Travaux	408 000 €	LEADER	60 000
Maîtrise d'œuvre	55 954 €	CD 33	98 000
Etude de sol, SPS, BC	15 000 €	FCTVA	76 824
		<b>AUTOFINACEMENT</b>	<b>244 130</b>
<b>TOTAL</b>	<b>478 954 €</b>		

Il est donc nécessaire de reventiler les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le planning de travaux prévisionnel est le suivant !

Semaine 44 : lancement de la consultation  
 Semaine 49 – 50 : réception et analyse des offres  
 Semaine 51 : Conseil du 18 décembre : Choix des entreprises.  
 Démarrage des travaux au mois de janvier 2019

Il est donc nécessaire de reventiler les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le conseil communautaire, **à l'unanimité**, décide  
 - d'autoriser le Président à lancer la consultation relative au marché de travaux pour le réaménagement du multiple rural à Lignan-de-Bordeaux.

**12- Débat d'Orientations budgétaires 2019.**

Monsieur Merlaut présente le cadre de préparation du budget de l'année 2019. L'objectif est de voter le budget pour l'année 2019 lors de la séance du Conseil communautaire prévu le 11 Décembre.

**RETROSPECTIVE – ELEMENTS DE CONJONCTURE 2017-2018 ET PERSPECTIVES 2019**

Après une année 2017 de forte croissance, le freinage de l'activité économique française est apparu relativement brutal début 2018. Le Produit Intérieur Brut (PIB) n'a en effet augmenté que de 0.2% au premier trimestre, interrompant le rythme solide observé depuis la fin 2016 (+0.6% à +0.8% de croissance trimestrielle).

Ce ralentissement, qui n'est pas spécifique à la France, s'explique sans doute par la conjonction de facteurs ponctuels et de déterminants plus globaux. L'année 2017 s'est terminée en fanfare pour la production manufacturière : le contrecoup a donc été important début 2018, en particulier pour les matériels de transport.

Côté demande, la consommation des ménages est restée atone au premier trimestre, dans l'attente du rebond du pouvoir d'achat prévu aux trimestres suivants. Par ailleurs, l'investissement en logements des ménages tend à se stabiliser après deux années de fort rattrapage.

Néanmoins des facteurs plus globaux sont sans doute à l'œuvre et se conjuguent pour dessiner en 2018 un horizon conjoncturel plus voilé et incertain qu'en 2017 :

- la forte remontée des prix du pétrole, alimentée entre autres par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, est sans conteste un de ces facteurs,
- la forte appréciation de l'euro au cours de l'année 2017 a également pu peser sur la compétitivité des entreprises exportatrices,
- les tensions protectionnistes tendent à s'intensifier depuis les Etats-Unis où le resserrement progressif de la politique monétaire (remontée progressive des taux directeurs de la FED) et la crainte d'une remontée de l'inflation plus vive que prévue accentuent par ailleurs les incertitudes sur les marchés financiers.
- l'activité économique pourrait, dans certains pays dont notamment l'Allemagne, buter sur les contraintes d'un appareil productif désormais très sollicité.

Malgré ces éléments, l'environnement économique international reste porteur. L'activité économique resterait robuste dans la plupart des pays émergents ; la croissance américaine serait fortement soutenue, certes de manière pro-cyclique par une politique budgétaire expansionniste.

Le commerce mondial conserverait ainsi de l'élan, malgré une légère décélération. Les marchés financiers, quant à eux, semblent résister à la montée des incertitudes.

→ la croissance de la zone euro s'établirait donc en 2018 un cran en dessous du haut régime de 2017 (+2.1% après +2.6% en 2017) et la France ne retrouverait pas, à court terme, le rythme de croissance de l'an dernier : l'activité devrait y progresser de +1.7% en moyenne annuelle, après +2.3% en 2017. Elle accélérerait légèrement au printemps (+0.3% après +0.2%) puis à l'été et à l'automne (+0.4% par trimestre). Au niveau macroéconomique, les grèves dans les transports n'auraient qu'un faible impact, d'au plus -0.1% point sur la croissance du PIB au deuxième trimestre.

La consommation des ménages retrouverait un peu d'élan au fil de l'année, avec notamment –malgré la remontée de l'inflation – l'accélération du pouvoir d'achat attendue au dernier trimestre sous l'effet des baisses de cotisations salariales, de la réduction de la taxe d'habitation, ainsi que du dynamisme des revenus d'activité. L'investissement des entreprises garderait du tonus malgré la baisse du régime en début d'année ; celui des ménages continuerait en revanche de décélérer. Le commerce extérieur quant à lui soutiendrait la croissance économique notamment en fin d'année, comme en 2017, compte tenu du calendrier attendu des livraisons aéronautiques.

Dans ce contexte, les créations d'emploi resteraient dynamiques, en particulier dans le secteur tertiaire, mais elles ralentiraient dans le sillage de l'activité économique. L'emploi total progresserait ainsi de 183 000 personnes en 2018. Le taux de chômage continuerait de diminuer, à un rythme cependant moins important qu'en 2017 ; il s'établirait à 8.8% fin 2018, soit une baisse de 0.2point sur 1an.

Dans tous les secteurs à l'exception du bâtiment, les enquêtes se sont repliées depuis le point haut de la fin 2017 ou de janvier 2018. Le climat des affaires en France est ainsi passé de 112 en décembre 2017 à 106 en mai 2018, en baissant de façon continue. Cependant les tensions sur l'offre continuent de progresser ou se maintiennent à des niveaux élevés. Ainsi, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie est toujours au-dessus de 85%, son plus haut niveau depuis l'été 2008. Dans la construction, il dépasse même 89%.

Dans le sillage de l'activité, les créations d'emploi se poursuivraient sur un rythme plus modéré, le taux de chômage continuerait de baisser en 2018, pour s'établir à 8.8% en fin d'année après 9% en 2017 et 10% fin 2016. Sous l'effet de créations d'emplois solides, la tendance à la baisse du taux de chômage se poursuivrait à un rythme toutefois moindre qu'en 2017.

Les mesures fiscales soutiendraient les gains de pouvoir d'achat d'ici la fin de l'année.



Alors que l'inflation a été relativement modérée en 2017 (+1.0% en moyenne), elle s'est sensiblement rehaussée durant l'hiver et le printemps 2018, pour atteindre +2% en Mai. Cette accélération des prix à la consommation provient notamment du renchérissement des prix de l'énergie et du relèvement des prix du tabac. L'inflation d'ensemble atteindrait +2.3% durant l'été puis refluerait autour de +1.7% à la fin de l'année. Les salaires réels seraient freinés par la remontée de l'inflation. Dans la fonction publique, le gel du point d'indice et le report de l'application de certaines modalités du protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) contribueraient à un léger ralentissement des salaires nominaux. Le calendrier fiscal aurait également son rôle, après avoir reculé en fin d'année du fait notamment de la suppression du reliquat de cotisations d'assurance chômage pour les salariés et la réduction de la taxe d'habitation pour les ménages concernés.

Au total, le PIB progresserait moins vite qu'en 2017, de +0.3% au deuxième trimestre puis de +0.4% au troisième et au quatrième trimestre 2018. La croissance annuelle française serait de +1.7% en 2018 après +2.3% en 2017.

Ce scénario reste subordonné aux nombreuses incertitudes qui caractérisent actuellement l'environnement international, qu'il s'agisse d'aléas économiques ou financiers (cours du pétrole, marchés des changes, politique monétaire, protectionnisme, tensions sur l'offre), ou bien politiques avec par exemple les conséquences des élections italiennes sur la bonne marche de la zone euro. En France, le dynamisme du pouvoir d'achat attendu en fin d'année pourrait par ailleurs entraîner dans son sillage une consommation des ménages plus vigoureuse que prévu.

Perspectives de l'économie mondiale 2018-2019 : croissance en marée descendante

Selon le Centre d'observation économique et de Recherche pour l'Expansion de l'économie et le Développement des Entreprises (COE-REXECODE), la croissance mondiale sera plus élevée en 2018 qu'en 2017, mais l'activité décélérerait sensiblement en 2019. Un scénario de ralentissement graduel de l'activité avec la montée des tensions inflationnistes se déroule progressivement. Les tensions géopolitiques et commerciales, la fragilisation de certains pays émergents ou le risque italien ne peuvent que le hâter.

- Les trajectoires nationales divergent

Le dynamisme partagé de l'activité à l'échelle mondiale (hors exportateurs de pétrole) se fissure. La croissance toujours soutenue aux Etats-Unis contraste avec la baisse de rythme en zone euro. Côté pays émergents, si la Chine pilote sans heurts majeurs un ralentissement très graduel, le Brésil, l'Argentine, la Turquie, voire l'Inde et l'Indonésie sont sous pression, confrontés à des sorties de capitaux.

- Une montée des aléas négatifs

Après le Brexit, l'Union européenne doit affronter l'arrivée au pouvoir en Italie de partis eurosceptiques. Le marché pétrolier sera bientôt bousculé par la réactivation de l'embargo iranien, avec probablement à la clé une hausse des cours supérieure aux anticipations. Les tensions commerciales s'exacerbent entre les Etats-Unis et ses principaux partenaires. Ce sont autant d'aléas qui pourraient faire basculer le scénario central.

- Aux Etats-Unis, les tensions économiques s'accroissent

Des tensions sur l'appareil productif étant déjà sensibles, et avec un chômage désormais inférieur à son niveau structurel, on peut anticiper une accélération des salaires et des prix qui renforcera la normalisation monétaire. L'envolée du déficit budgétaire accroît la probabilité d'une remontée des taux, courts comme longs. L'investissement résidentiel serait le premier touché par cette hausse des coûts et **des taux**. La croissance américaine se modérerait dès le second semestre 2018.



- La zone euro est en retrait, la France suit

Bien que visibles en zone euro, les tensions n'ont pas enclenché de mécanique inflationniste. Le fléchissement de l'activité les modèrera mais la hausse des cours pétroliers pèsent sur les prix. Le stimulus monétaire devrait décroître lentement. Après deux années de croissance légèrement supérieure à celle des Etats-Unis, la zone euro rétrograderait en 2018, avant un resserrement de l'écart en 2019. L'euro reprendrait alors son mouvement d'appréciation face au dollar.

## L'ANNEE 2018 POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES - LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2019

### I : LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### A/ EN MATIERE DE RESSOURCES

- un maintien des taux de fiscalité directe locale :

	Taux	Bases définitives 2017	Montant perçu 2017	Montant prévu BP 2018	Bases prév notifiées 2018 (état 1259FPU)	Montant notifié 2018 (état 1259FPU)
TH	9,00%	27 614 756	2 485 301 €	2 535 035 €	28 565 000	2 570 850 €
TFB	2,50%	19 971 826	499 179 €	511 778 €	20 716 000	517 900 €
TFNB	2,14%		9 419 €	9 500 €	442 600	9 472 €
TAFNB	29,38%		27 867 €	28 000 €		27 805 €
			3 021 766 €	3 084 313 €		3 126 027 €

- maintien des taux également en matière de fiscalité professionnelle :

	Taux	Montant perçu 2017	Montant inscrit au BP 2018	Montant prévu état 1259 FPU
CFE	24,94%	828 688 €	850 000 €	1 018 552 €
TASCOM	/	113 796 €	113 796 €	113 796 €
CVAE	/	585 132 €	713 218 €	698 514 €
IFER	/	42 829 €	42 829 €	43 257 €
		1 570 445 €	1 719 843 €	1 874 119 €

	Bases TH	Bases TF	Bases CFE
Hypothèses de calcul retenues pour le BP 2018	+ 2%	+2.5%	+2.5%
Evolutions constatées sur l'état 1259 FPU	+3.44%	+3.72%	+24.18%

→ La Communauté de Communes bénéficie en 2018 du dynamisme de l'évolution des bases de fiscalité. Ainsi, ce sont 195 000 € de recettes non prévues qui vont être perçues d'ici la fin de l'année. Les prévisions en matière de recettes étaient prudentes.

Pour les hypothèses de travail à retenir pour 2019, au vu de la conjoncture, peut être rehaussé un peu par rapport aux hypothèses retenues en 2018 (+2.5% et +3%).

A ce jour, aucune information concernant le mode d'exonération de la taxe d'habitation. L'Etat a confirmé que les collectivités territoriales ne seraient pas impactées par la réforme de la taxe d'habitation...

### **B/ EN MATIERE D'UTILISATION DES CREDITS**

Les hypothèses retenues pour bâtir le budget 2018, et plus particulièrement les crédits ouverts au chapitre charges à caractère général, sont remises en question au vu de l'évolution réelle de l'inflation. En effet, l'hypothèse retenue était de +1.47%, alors que sur un rythme annuel, l'inflation a été estimée pour 2018 à +2.2%.

A cela s'ajoute des erreurs au moment de l'élaboration du budget sur l'imputation de certains crédits de fonctionnement, qui ont été corrigées par le biais d'une décision modificative en Septembre.

Le travail de mise à jour des écritures d'amortissements mené avec les services de la perception a amené également à ouvrir de nouveaux crédits pour tenir compte de cette mise à jour, qu'il s'agit de lisser sur plusieurs exercices budgétaires.

La remise en cause des nouveaux rythmes scolaires, et le retour majoritaire à un rythme scolaire de 4 jours dans les écoles des communes a emporté des dépenses supplémentaires pour la communauté de communes estimées à 62 000 € en année scolaire entière, soit environ 15 500 € pour le dernier trimestre 2018, pour réorganiser les services périscolaires et extrascolaires en conséquence.

### **C/ LES HYPOTHESES DE TRAVAIL POUR 2019 EN SECTION DE FONCTIONNEMENT (PROPOSITIONS)**

#### **Au niveau des dépenses**

- rythme d'inflation : +2%
- charges de personnel : tenir compte des titularisations, de la mise en place du Complément Indemnitaires Annuel (CIA), les recrutements décidés en 2018 (Plan paysage, Action sociale)
- enveloppe subventions : maintien des enveloppes existantes
- cotisations aux divers organismes de regroupement (PETR, SYSDAU...): augmentation au niveau de l'inflation (+2%)

#### **Au niveau des recettes**

- stabilité de la DGF
- augmentation des bases prévisionnelles de fiscalité de 3%

### **II : LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

L'année 2018 a démarré par la gestion des conséquences de l'incendie du pôle enfance intercommunal de Le Tourne, avec redéploiement du service multi-accueil sur les locaux ALSH à Saint Caprais-de-Bordeaux, négociation pour l'établissement d'un protocole d'accord amiable avec l'assurance qui a abouti au versement d'un montant de 480 000€ par l'assurance à la communauté de communes.

Ce sinistre a été le déclencheur d'une réflexion sur la réaffectation des services d'un point de vue géographique et la nécessité de lancer une mission de maîtrise d'œuvre pour reconstruire un ALSH, à Langoiran, et concentrer l'activité multi-accueil au Tourne.

Elle se traduit également par le lancement d'une étude sur la construction de vestiaires sur la plaine des sports de Langoiran et le réaménagement des vestiaires à Camblanes, à Cénac et à Latresne.

Sur le plan des moyens généraux, déploiement d'une nouvelle solution logicielle pour la gestion des inscriptions et réservations aux services périscolaires et extrascolaires (logiciel NOE de la société AIGA), déploiement d'une solution logicielle pour la gestion du courrier (logiciel C-LOGik).

## **A / LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

### **1/ Les opérations initiées en 2017 se sont poursuivies et achevées pour la plupart en 2018**

- ° Travaux de voirie sur les sept communes de l'ancien périmètre, finalisation des travaux suite aux intempéries de 2014 sur les 3 communes du Vallon de l'Artolie,
- ° Extension de l'APS à Cambes,
- ° Construction de l'APS-ALSH à Latresne,

### **2/ La phase « travaux » de certaines opérations démarre au dernier trimestre comme prévu**

- ° Lancement de l'opération de requalification de la façade des quais à Langoiran,
- ° Lancement de la construction du club house de pétanque à Saint Caprais-de-Bordeaux,
- ° Lancement de la construction de la salle de raquettes intercommunale à Saint Caprais-de-Bordeaux,
- ° Divers travaux d'entretien des bâtiments...

## **B/ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

La régularisation des écritures d'amortissement a permis de valoriser les subventions d'investissement perçues jusqu'à maintenant (+300 000€ par rapport au prévu).

Un premier emprunt de 2.4M€ avait été débloqué en 2017.

En 2018, le deuxième emprunt de 3M€ a été débloqué en 2 fois : en Mai (1.5M€), puis en Novembre (1.5M€).

Les opérations d'investissement achevées en 2018 permettent de solder les subventions obtenues pour leur financement.

La mise à jour des plans de financement de certaines opérations d'investissement nécessite vigilance dans leur financement : la Communauté de communes a déjà augmenté les taux de fiscalité locale et a activé l'emprunt.

## **C/ LES HYPOTHESES DE TRAVAIL POUR 2019 EN SECTION D'INVESTISSEMENT (PROPOSITIONS)**

### **Au niveau des dépenses**

L'exercice de la compétence sport nécessiterait de poursuivre l'effort de mise à niveau des équipements : vestiaires, terrains, piscine... 2019 serait consacré au lancement d'une mission de programmation et de maîtrise d'œuvre pour le « projet piscine – structure jeunesse ».

La compétence petite enfance enfance jeunesse nécessiterait également la poursuite des efforts d'investissement pour tenir compte de l'évolution des effectifs scolarisés. Le sinistre sur la commune de Le Tourne emporte la nécessité de reconfigurer le multi-accueil, et surtout de réfléchir à un aménagement d'un ALSH à Langoiran, qui nécessitera le lancement d'une mission de programmation (programmiste à désigner)...

Le programme de réhabilitation de la voirie d'intérêt communautaire devrait quant à lui continuer sur les communes ayant intégré le périmètre en 2017.

La mise à jour du plan pluriannuel d'investissement nécessitera sûrement de faire des arbitrages sur les projets qui pourront être menés d'ici la fin du mandat, ou revoir leur montant à la baisse.

### **Au niveau des recettes**

En 2017, la Communauté a mobilisé les excédents capitalisés à hauteur de 1 564 000€ pour financer une partie des investissements.

En 2018, la Communauté de Communes a mobilisé l'emprunt : au total, ce sont 5.4M€ (2.4M€ débloqués sur l'exercice 2017, 3M€ en 2018) qui ont été empruntés auprès des organismes bancaires pour financer les différentes opérations d'investissement au cours du mandat présent.

A priori, il faudra au moins souscrire une ligne de trésorerie.



Monsieur Delcros indique que le tissu industriel est en augmentation. Les recettes augmenteront.

### 13- Questions diverses.

Madame Mangematin constate qu'il y a de beaux projets mais rien en ce qui concerne le social. Le Président indique que des propositions sont en cours. Elles seront présentées lors d'un prochain conseil.

Madame Veyssy intervient sur les travaux de réhabilitation des équipements sportifs. Ces travaux seront réalisés avec des demandeurs d'emploi avec une formation qualifiante. Le procédé est à l'identique des logements d'urgence.

La séance est levée à 19 heures 15.